



COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE CONSTITUTIVE DE L'ASSOCIATION
Association AMIS DU BANC D'ARGUIN,
DU BASSIN d'ARCACHON (GIRONDE)

A.B.A. 33

Le **lundi 15 décembre 2014 à 17h00 au Teich.**, et le **mardi 19 décembre à Gujan**, les membres fondateurs de la future association les ***AMIS DU BANC D'ARGUIN*** A.B.A. 33 se sont réunis en assemblée générale constitutive au Teich 33470] sur convocation de J.C Olivier, j.p. Bornazeau et J. Confoulan.

La liste émargée avec les nom et prénom des personnes présentes est annexée au présent procès verbal.

Monsieur J.Confoulan dépose sur le bureau de l'assemblée générale constitutive et met à la disposition des personnes présentes :

- les textes des projets de statuts portant création de l'association ***Association AMIS DU BANC D'ARGUIN, du BASSIN d'ARCACHON (GIRONDE)***

Monsieur J.P.Bornazeau fait observer que la présente assemblée constitutive a été convoquée sans formalisme particulier. Seul sont présents les personnes ayant manifesté depuis le départ un intérêt au projet.

L'assemblée, lui donne acte de cette déclaration.

Puis, monsieur J.C. Olivier rappelle que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- constitution de l'association ***AMIS DU BANC D'ARGUIN DU BASSIN d'ARCACHON*** A.B.A.33 ;;
 - élection des administrateurs ;
 - pouvoirs à donner en vue d'effectuer les formalités
- l' examen et l'adoption des statuts le mardi 19 décembre à Gujan.

Première délibération :

Création de l'association ***AMIS DU BANC D'ARGUIN DU BASSIN d'ARCACHON (GIRONDE)***

siège de l'association : à l'adresse du président

Jean-Claude Olivier

17, avenue de Pierroton 33610 CESTAS

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Deuxième délibération :

Lecture, amendement et adoption des statuts de l'association **AMIS DU BANC D'ARGUIN DU BASSIN d'ARCACHON (GIRONDE) (A.B.A. 33)**

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Troisième délibération :

L'assemblée constitutive, après avoir pris connaissance des candidatures présentées, décide de nommer en qualité de membres du conseil d'administration de l'association :

Président : Mr Jean-Claude Olivier 17, avenue de Pierroton 33610 CESTAS

- **Secrétaire : Mr Joel Confoulan** 10 Chemin de l'Aïrial BP73 33510 Andernos-Les-Bains

- **Trésorier : Mr Jean-Paul Bornazeau** 28bis Allée de Grangeneuve 33470 Le Teich

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Quatrième délibération

L'assemblée générale donne tous pouvoirs à monsieur le Président Jean-Claude Olivier auquel il sera remis une copie du procès-verbal de la présente assemblée à l'effet d'accomplir toutes les formalités de déclaration en Préfecture et de publicité au Journal Officiel.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 19h00.

De l'assemblée générale constitutive de l'association **AMIS DU BANC D'ARGUIN DU BASSIN d'ARCACHON (GIRONDE) (A.B.A. 33)**,

il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par tous les membres fondateur de l'assemblée.

Nom et qualité des signataires

voir liste des membres liste jointe

le Président

le Secrétaire

le Trésorier

J.C. OLIVIER

J. CONFOULAN

J.P. BORNAZEAU